N°: 2020_07_18

Envoyé en préfecture le 05/08/2020 Reçu en préfecture le 05/08/2020

Affiché le

ID: 005-210500617-20200724-2020_07_18-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP

Le vingt-quatre juillet deux mille vingt à 18h15,

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 34
DATE DE LA CONVOCATION	17/07/2020
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	31/07/2020

OBJET:

Constitution de Servitude - Servitude de passage - Piste de défense forestière contre l'incendie - Route forestière de Mens

Étaient présents :

M. Roger DIDIER, Mme Maryvonne GRENIER, Mme Rolande LESBROS, M. Jérôme MAZET, Mme Pascale ROUGON, M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Catherine ASSO, M. Cédryc AUGUSTE, Mme Solène FOREST, M. Daniel GALLAND, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Martine BOUCHARDY, M. Vincent MEDILI, Mme Françoise DUSSERRE, M. Claude BOUTRON, Mme Ginette MOSTACHI, M. Joël REYNIER, Mme Françoise BERNERD, M. Richard GAZIGUIAN, Mme Mélissa FOULQUE, M. Gil SILVESTRI, M. Alexandre MOUGIN, Mme Evelyne COLONNA, M. Fabien VALERO, M. Bruno PATRON, M. Alain BLANC, Mme Christiane BAR, Mme Isabelle DAVID, M. Thierry RESLINGER, M. Eric GARCIN, M. Nicolas GEIGER, Mme Marie-José ALLEMAND, M. Michel BILLAUD Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es):

M. Olivier PAUCHON procuration à Mme Catherine ASSO, M. Pierre PHILIP procuration à M. Gil SILVESTRI, Mme Chantal RAPIN procuration à Mme Martine BOUCHARDY, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, Mme Sabrina CAL procuration à Mme Evelyne COLONNA, M. Eric MONTOYA procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme Isabelle DAVID, M. Christophe PIERREL procuration à M. Thierry RESLINGER, Mme Pimprenelle BUTZBACH procuration à M. Eric GARCIN

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Richard GAZIGUIAN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Une piste de défense forestière contre l'incendie a été aménagée sur la parcelle cadastrée Section AY Numéro 38, appartenant aux époux JUVET-RINGUET.

La pérennité de l'emprise et la sécurité juridique de l'occupation nécessite la signature d'un acte soumis à publicité foncière.

Il est donc nécessaire de passer un acte de constitution de servitude de passage avec les personnes physiques propriétaires de la parcelle traversée, aux caractéristiques suivantes :

Constitution de servitudes de passage en surface :

- Nature de la servitude : Servitude de passage en surface pour piétons et véhicules de secours d'incendie ;
- Fonds servant (fonds supportant la servitude) : Section AY Numéro 38 ;
- Fonds dominant (fonds auquel profite la servitude) : Section AY Numéro 84 ;
- Charge: Entretien à la charge exclusive de la Commune de GAP, propriétaire du fonds dominant et, à ce titre, utilisateur de la servitude à constituer en tant que détentrice de la compétence de défense incendie;

Décision:

Je vous propose, sur avis favorables des Commissions de l'Urbanisme, de l'Agriculture et de la Transition Energétique et des Finances réunies respectivement les 10 et 16 juillet 2020 :

Article 1: d'approuver la constitution de servitude sus-analysée;

<u>Article 2</u>: d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes et documents afférents qui seront pris en la forme authentique.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR: 43

La conseillère municipale Déléguée

Evelyne COLONNA

Transmis en Préfecture le : 0 5 AOUT 2020 Affiché ou publié le : 0 5 AOUT 2020

Constitution de servitude - Servitude de passage - Piste de défense forestière contre l'incendie- Route forestière de Mens

